

2011_B252

**OBJET : Développement économique et emploi - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil
- Cession du lot L**

Le 10 juin 2011, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard à Aix-en-Provence sur la convocation qui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, Président, Aix-en-Provence - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Ste-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint Esteve Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FOUQUET Robert, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du Bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du Bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint Marc Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du Bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc Bel Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du Bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SAEZ Jean-Pierre, vice-président, Venelles - SANGLINE Bruno, membre du Bureau, Bouc Bel Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du Bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du Bureau, Aix-en-Provence - VILLEVEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - BRUNET Danièle, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PAOLI Stéphane - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GARÇON Jacques - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - DRAOUZIA Dahbia, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à DAGORNE Robert - GROSSI Jean-Christophe, membre du Bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - GARDIOL Philippe, membre du Bureau, Vitrolles - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - PIZOT Roger, vice-président, Saint Paul lez Durance

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 10 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Roger PELLENC

Objet : Développement économique - ZAC du Carreau de la mine-
Cession du lot L

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il s'agit de délibérer pour la cession d'un lot de 1863 m² pour un montant de 102 410 € HT à la SCI PGP, en vue de l'implantation de l'entreprise SOLS AZUR.

Exposé des motifs :

Dans le cadre de la commercialisation de la ZAC du Carreau de la Mine, le comité d'agrément du 1^{er} juillet 2010 a retenu la demande d'acquisition de lot de l'entreprise SOLS AZUR.

Le groupe SA SOLS est spécialisé dans les aménagements urbains en béton décoratif. Il a été créé en 1993 afin de développer l'application des bétons horizontaux dans notre environnement. Il est actuellement représenté par quatre filiales situées à Lyon, Grenoble, Nîmes et Valence.

Le groupe SA SOLS emploie actuellement 130 salariés et souhaite implanter sa filiale SOLS AZUR dans les Bouches-du-Rhône, au sein de la ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil, afin d'élargir sa clientèle.

Son implantation permettra la création de 10 emplois supplémentaires. L'entreprise a donc besoin aujourd'hui d'acquérir un terrain et d'y construire un bâtiment pour assurer son développement. En vue de cette acquisition, l'entreprise a constitué la SCI PGP.

Il est donc proposé de céder à la SCI PGP le lot L au prix de 102 410 € HT, soit 55 € HT /m² de terrain. En effet, l'offre de prix de cette entreprise a été faite en juillet 2010, sur la base de 55 € HT/m² de terrain. Par la suite, les prix ont été réactualisés en septembre 2010 à 60 € HT /m² de terrain en zone UEC. Ainsi, l'avis de France Domaine indique que la valeur vénale de ce bien est de l'ordre de 111 800 € HT, avec une marge de négociation de 10%, soit 60 € HT /m² de terrain.

Le Cahier des Charges de Cession de Terrain de la ZAC qui impose les règles de cession, de construction et de gestion du lot sera annexé à l'acte de vente.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU la délibération n° 2006_A350 du conseil communautaire du 6 décembre 2006 créant la ZAC,

VU la délibération n° 2007_A452 du conseil communautaire du 14 décembre 2007 approuvant le programme des équipements publics et le dossier de réalisation de la ZAC,

VU la délibération n° 2009_A143 du conseil communautaire du 29 juillet 2009, déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau.

VU la délibération n°2011_B018 du bureau communautaire du 21 janvier 2011, approuvant une réservation de lot en vue de l'implantation de l'entreprise SOLS AZUR ;

VU l'avis n°2011-060V0005 du 11 janvier 2011 rendu par France Domaine.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

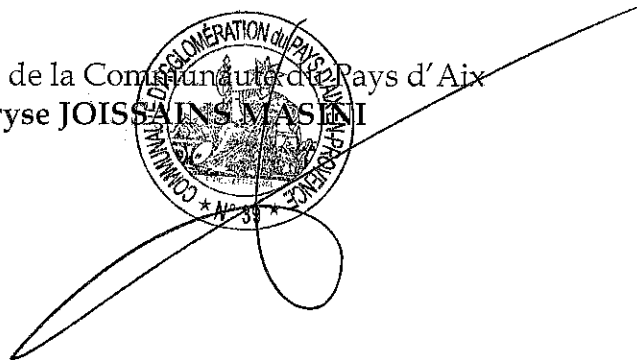
- **DECIDER** la vente du lot L d'une superficie de 1863 m² pour un montant de 102 410 € HT, soit 122 482, 36 € TTC à la SCI PGP;
- **AUTORISER** le Président ou son représentant à signer le compromis de vente et les actes authentiques à intervenir ainsi que tous les documents se rapportant à cette transaction.

OBJET : Développement économique et emploi - ZAC du Carreau de la Mine à Meyreuil
- Cession du lot L

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASENI



Acte rendu exécutoire par transmission
En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence
Le **23 JUIN 2011**